



Canton du Valais
COMMUNE DE DORENAZ

Plan d'affectation des zones

Dorénaz village
1/3

échelle 1:2'000

Selon demande du SAIC

Le Président

Le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du

Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé	Auteur du projet :
04.06.2018	AFD	DE	AFD	
21.12.2018	AFD	DE	AFD	
25.05.2021	AFD	DE	AFD	
01.06.2022	AFD	DE/RC	AFD	
01.02.2023	AFD/RC	RC	AFD	
...	...	...	...	

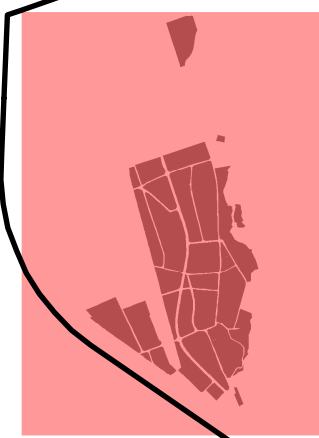
Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée par le CC-BY-SA - canton du Valais

bisa Av. du Rothom 10
3960 Sierna
+41 27 431 75 75
info@bicasa.ch

aménagement du territoire

Document n° 2a/3

Dorénaz village



Légende

Affectation du sol
Zones dont l'homologation est reportée ultérieurement en raison d'un conflit avec les zones danger géologique à homologuer

Zones à bâtir
zone village VV
zone extension village EV
zone moyenne densité R3
zone faible densité R2
zone mixte artisanale et industrielle ZMAI
zone industrielle ZI "Les Cases"
zone de constructions et d'installations publiques ZCIP A
zone de constructions et d'installations publiques ZCIP B
zone de constructions et d'installations publiques ZCIP B pour une déchetterie communale

Autres zones
zone d'affectation différée
zone de transport
zones à aménager

Zones agricoles
zone agricole de plaine
zone agricole protégée
zone viticole

Zones de protection
zone de protection de la nature d'importance nationale
zone de protection de la nature d'importance communale
zone de protection du paysage d'importance cantonale

A lire indicatif

Zones de danger du Rhône
(état octobre 2013, non homologuées)

danger élevé
danger moyen
danger faible
danger résiduel

Zones de danger hydrologique
(approuvées le 26.01.2022)

danger élevé
danger moyen
danger faible
danger résiduel

Zones de danger d'avalanches
(approuvées le 2.05.2018)

danger élevé
danger moyen
danger faible

Zones de danger de chute blocs / pierres
(en cours d'approbation)

danger élevé
danger moyen
danger faible

Zones de protection des eaux souterraines
(approuvées le 18.10.2012)

zone S1, approuvée
zone S2, approuvée
zone S3, approuvée
secteur Ao approuvé

Constataion de la nature forestière
(décidée le 13.12.2006 et le 04.09.2019)

délimitation forestière définitive
délimitation forestière indicative
aire forestière

Espaces réservés aux eaux superficielles (ERE)
(approuvés le 24.10.2018)

Cours d'eau et plans d'eau
Zone inculte
Voies cyclables
Lignes à haute tension
Gazoduc

